

# La diffusion d'un journal montagnard

## Le Démocrate du Var

### sous la Deuxième République

---

Ce n'est pas la monographie complète d'un journal politique que nous voulons faire ici (1). Une telle monographie supposerait l'examen d'un grand nombre de problèmes et demanderait beaucoup plus de place que celle dont nous disposons. Si parmi toutes les questions possibles relatives à un organe de presse j'ai choisi celle de la diffusion du *Démocrate du Var*, le journal « montagnard » qui a représenté l'opinion d'extrême gauche de 1849 à 1851 dans ce département, c'est parce que cette diffusion évoque un problème important de l'histoire générale, celui de la nouvelle participation des masses populaires à la vie politique au lendemain de l'instauration du suffrage universel. Le *Démocrate du Var* (2) est en effet, comme la démocratie politique elle-même, un fait nouveau, un fruit de la Révolution de 1848.

Que lisait-on dans le Var sous la Monarchie de juillet ? (3)

Si l'on néglige les trois feuilles d'annonces, sans intérêt politique, qui paraissaient à Draguignan, à Brignoles et à Grasse, on trouve encore deux feuilles politiques à Toulon et souvent aussi

---

(1) Rédaction d'une communication présentée au colloque d'histoire de la presse de la Faculté des Lettres d'Aix, le 28 février 1958.

(2) A notre connaissance, la collection la plus complète de ce journal est celle du *Musée du Vieux-Toulon*, à Toulon (cours Lafayette, immeuble des archives municipales).

(3) En dehors des renseignements généraux d'opinion et de politique, glanés tout au long de la sous-série 4 M des Archives Départ. du Var, la source de renseignement spécifique est constituée par la sous-série 10 T, notamment 10 T 3 - 1. Des collections du Toulonnais — à peu près complète — et de la Sentinelle — fragmentaire — existent au Musée du Vieux-Toulon.

deux à Draguignan, ces quatre périodiques paraissant non pas chaque jour mais deux ou trois fois par semaine. C'était à Toulon le *Toulonnais* (4) et la *Sentinelle* (5), l'un et l'autre acceptant le régime, mais vivement hostiles l'un à l'autre et reflétant, sous des formules de politique générale changeantes, la rivalité des coteries qui se disputaient l'administration municipale. Deux journaux actifs, intéressants, très lus, semble-t-il. A Draguignan, par contre, deux journaux très caractérisés, mais qui vivotaient, le *Var*, organe officieux de la préfecture, à qui s'opposait, mais non sans éclipses, un organe légitimiste; celui-ci (6) avait eu un certain élan vers 1843, quand le rédigeait Michel, un enfant du pays, qui devait d'ailleurs acquérir la notoriété dans une toute autre région, comme rédacteur de l'*Union Franc-Comtoise* (7). A la veille de la Révolution, la feuille royaliste avait cessé de paraître. Donc pas d'organes d'opposition au régime de juillet ? Non, si l'on considère la presse éditée dans le Var. Mais il y avait Marseille, et c'est sa *Gazette du Midi*, très lue dans le Var, qui servait de moyen d'expression à l'opinion légitimiste; les autres journaux de Marseille et d'Aix avaient aussi quelques lecteurs, surtout dans la partie occidentale du département, et enfin toute la gamme des journaux de Paris avait quelques abonnés (8).

Bien entendu, la Révolution de 1848 a permis et favorisé l'apparition de nouveaux journaux (9). Pour nous en tenir au département considéré, tandis que les trois organes antérieurs, le *Toulonnais*, la *Sentinelle* et le *Var* devenus républicains et restés amis de l'ordre et du gouvernement, continuent de paraître, d'autres viennent s'y

(4) *Le Toulonnais, journal du Var et de l'Afrique*, fondé au début de 1835, imprimé et dirigé par la famille Aurel, place Saint-Pierre. Il paraissait trois fois par semaine. C'est lui qui, en 1847, avait les insertions d'annonces légales.

(5) *La Sentinelle de la Marine et de l'Algérie, éclaireur de la Méditerranée*, fondé en 1831 sous le titre *Eclaireur*, imprimée et dirigée par Louis Laurent, libraire, rue Orléans, trois fois par semaine également.

(6) ...qui s'appela successivement *Gazette du Var et de Provence*, *Gazette du Peuple*, *l'Alliance*...

Voir 10 t. 3. 1, et les *Rues de Draguignan*, de Frédéric Mireur.

(7) Voir dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine* (janvier-mars 1955) l'article de M. Roger Marlin sur ce personnage.

(8) Ce dernier point a été particulièrement étudié par M. J.-J. Letrait, directeur des services d'archives du Var, dans un important article de *Provence historique* (n° de juillet-septembre 1957), la Presse dans le Var sous la monarchie parlementaire, auquel nous renvoyons pour plus de précisions.

(9) Aux sources indiquées plus haut, il convient d'ajouter le fait que, à partir de 1848, le département des périodiques de la Bibliothèque nationale (cêpôt annexe de Versailles) possède des collections des journaux de province que nous allons citer.

ajouter : d'une part à Toulon dans le courant du premier semestre de 1848, plusieurs petites feuilles éphémères, en général très à gauche, sur lesquelles nous passerons ici; d'autre part, à Draguignan, l'organe légitimiste reprend vie sous le titre de *Conciliateur* puis de *l'Union*; enfin, à Toulon, les républicains « de la veille », comme on disait, dotent la ville d'un troisième journal, la *Démocratie du Midi*. Mais ce n'est qu'une première tentative. Organe d'une poignée de républicains généreux, plus ou moins marqués d'influence saint-simonienne, amis du jeune commissaire Emile Ollivier et de son ami Fulcran Suchet qu'il avait fait maire de Toulon (10), la *Démocratie du Midi* ne survécut guère à la révocation de Suchet et au désarroi que la bataille sociale de juin provoqua dans ce secteur de l'opinion. Elle disparut au début de l'automne, et l'hiver 1848-1849 se passa sans qu'elle eût de successeur.

Le successeur devait être précisément le *Démocrate du Var* (11) né en avril 1849 pour la campagne électorale législative, et qui devait tenir jusqu'au coup d'Etat. La situation politique est alors, on le sait, beaucoup plus tranchée qu'au cours de l'année précédente; Bonaparte est à l'Elysée, le parti de l'Ordre domine la Législative; en face s'est constitué sous le nom de Montagnards ou de Démocrates socialistes (« démocsoc ») un parti ou plutôt une coalition qui unit les amis radicaux de Ledru Rollin aux amis socialistes de Louis Blanc, Proudhon, et d'autres encore. C'est cela que représente dans le Var le *Démocrate*, avec d'autres dirigeants (12) que l'ancienne *Démocratie du Midi* et plus de radicalisme dans l'expression de l'opposition. Seul désormais il fait pendant aux quatre autres, qui représentent toutes les nuances du parti de l'ordre. Comme on le voit, il ne remplace rien, il ne succède à rien d'autre,

(10) Sur ce personnage, ses tendances, son action, et plus généralement pour la justification de quantité de données politiques et sociales brièvement évoquées dans cet article, nous nous permettons de renvoyer à notre thèse en préparation.

(11) Le *Démocrate du Var*, journal politique, commercial et littéraire, numéro spécimen daté du 19 avril 1849, n° 1 du 27 avril. C'était un quotidien, paraissant chaque soir (dimanche excepté). Souvent, en fait, il n'y avait qu'un numéro daté lundi et mardi. Il avait 4 pages. L'abonnement annuel coûtait 30 frs pour Toulon, 36 pour le reste du Var, 40 pour le reste de la France. (Avant 1848, les journaux toulonnais coûtaient 42 et 44 frs; avec la concurrence du *Démocrate*, ils durent s'aligner sur ses tarifs). L'imprimerie était celle de la veuve Baume, 17, rue de l'Arsenal, et les bureaux étaient au 19 de cette même rue.

(12) Le principal rédacteur s'appelait Pons et était né à Avignon. J'ignore sa carrière antérieure. Les gérants signataires furent successivement Anglade, Guérard, puis Pons lui-même.

sinon à la *Démocratie du Midi*, qui en était une première ébauche. C'est ce journal qui est devenu populaire et dont l'ample et rapide diffusion a été à la fois l'un des premiers signes et l'un des instruments de la radicalisation des masses populaires. C'est cette diffusion qu'il s'agit d'examiner.

Il faut cependant dire d'abord un mot des autres aspects de son histoire, dont chacun pourrait occuper une étude semblable, et dont nous ne pourrions ici que résumer l'essentiel (13).

*Sa technique ?* bonne : un journal agréable, étoffé, comportant, après l'éditorial et les comptes rendus des séances de l'assemblée, des enquêtes, un feuilleton et surtout de bonnes chroniques locales, nombreuses et vivantes; et à partir de 1850 une chronique de polémique humoristique en langue provençale (14).

*Son contenu politique ?* ce sont les positions bien connues des Montagnards : attachement à la République et aux libertés, méfiance à l'égard du Président, hostilité aux lois réactionnaires de 1850, grande espérance de 1852 (15); anticléricalisme mais non athéisme ni matérialisme (on continue à répéter que la démocratie et le socialisme sont les vrais héritiers du message évangélique); démocratie sociale enfin (on déclare défendre tous les travailleurs, de l'ouvrier et du paysan jusqu'au petit industriel en passant par le boutiquier; on ne veut combattre que le gouvernement, le fisc, la police et, dans la société économique, l'on n'attaque que le très grand propriétaire non exploitant, surtout s'il est noble, et l'usurier; beaucoup plus de compétence d'ailleurs pour défendre le commerçant et le paysan que pour l'ouvrier; les questions du commerce et du crédit sont traitées avec précision, tandis que les revendications ouvrières ne sont évoquées que globalement, en phrases chaleureuses et sincères sans doute mais banales sur le « paupérisme »).

(13) Même remarque qu'à la note 11.

(14) Sous le pseudonyme de Micoulaù Cascayoun, cette chronique était l'œuvre de Charles Dupont, alors clerc de notaire à Hyères, puis plus tard homme de lettres à Marseille.

(15) On sait qu'à cette date, selon la Constitution en vigueur, devait être renouvelée l'Assemblée Législative et élu un nouveau Président de la République. Les progrès de l'opinion démocratique dans le pays faisaient croire aux montagnards qu'ils l'emporteraient, et qu'il n'était pas besoins d'autre épreuve de force pour parvenir à la République démocratique et sociale.

*Son histoire enfin ?* Elle est complexe ou plus exactement riche en épisodes touffus, car elle est celle d'une lutte acharnée entre le journal et la Préfecture qui avait sous Haussmann (16), juré sa perte. Au début de 1851 le journal dut même cesser un temps sa parution; il reparut au bout de quelques semaines sous un titre légèrement différent, la *Démocratie du Var*, et dans les presses d'un imprimeur marseillais, et c'est sous ce dernier avatar qu'il put durer jusqu'au 2 décembre. La raison de cette hostilité du pouvoir est à rechercher à la fois dans la nature même des positions politiques défendues et dans le succès de leur diffusion populaire, à laquelle nous arrivons enfin, après cette brève mais indispensable esquisse de la physionomie du journal.

Mais d'abord, comment savons-nous qu'il était lu, et populaire?

En premier lieu par les témoignages concordants de ses rédacteurs (qui en sont très fiers) et surtout de ses ennemis (qui en sont fort effrayés). Les déclarations les plus caractéristiques sont celles-ci, tirées l'une et l'autre des rapports du Procureur Général près la Cour d'Appel d'Aix au Ministre de la Justice.

(Le Démocrate est) « un des plus mauvais journaux (du ressort de la Cour); rédigé dans un sens entièrement démagogique, et très répandu dans les basses classes et les populations de la campagne et des villages. Sa rédaction, d'un style commun et peu châtié, le met à la portée de ce genre de lecteurs » (20 novembre 1849) (17).

Et encore :

(Le Démocrate) « a fait beaucoup de mal parmi les ouvriers et dans les campagnes » (10 mars 1850) (18).

Il faudrait cependant pouvoir étayer ces notations purement qualitatives d'une confirmation statistique. Nous avons bien trouvé un document (19), un seul, qui constitue une donnée quantitative, mais, comme on va s'en rendre compte, il donne pas, à première vue, la même impression.

(16) Le célèbre préfet de la Seine a administré, en effet, le Var, du début de 1849 au printemps de 1850. Ses *Mémoires* donnent d'intéressants détails sur son œuvre, notamment politique. Elles ne sont pas exemptes de quelques déformations, dues, soit à la date tardive de leur rédaction, soit à leur parti-pris. J'ai indiqué les principales corrections à faire à leur récit — concernant le Var — dans un article de *Provence Historique* (numéro de avril-juin 1956).

(17) Archives Nationales, B. B. 30-358.

(18) Archives des Bouches-du-Rhône, 12 U. 3.

(19) Archives du Var, 4 M. 16.

Il s'agit d'une liste d'abonnés (non toulonnais) trouvée par les gendarmes dans le portefeuille d'un employé du *Démocrate* dont nous reparlerons, arrêté à Draguignan le 13 novembre 1850. Il y a là 124 noms, accompagnés de domicile et le plus souvent d'une qualification sociale ou professionnelle. Quelle fraction du nombre total d'abonnés cela représentait-il ? c'est impossible à savoir. Leur répartition géographique paraît assez bien correspondre à ce que je connais par ailleurs de la répartition des opinions selon les régions du département (20). Mais considérons surtout la répartition sociale. Ce n'est certes pas le caractère prolétarien qui est frappant : 13 propriétaires ; 7 membres de professions libérales (médecins, pharmaciens, notaire...) ; 7 personnes désignées par une fonction publique (maire, conseiller général...) (21), avec 1 instituteur, peuvent former un premier groupe de 28 abonnés très probablement bourgeois ou petit bourgeois ; 27 autres sont des petits patrons, des commerçants ou des artisans ; 28 sont des cafetiers ou aubergistes. Le prolétaire, le paysan pauvre ne pourraient donc se trouver que parmi les 19 dont la profession n'est pas indiquée, mais cela ne peut guère être le cas pour tous (un homme qui n'a d'autre adresse que le nom de son village a plus de chances d'être un homme connu, plus ou moins notable). Restent 22 abonnés qui sont des personnes morales, cercles ou sociétés. Ajoutons que les abonnements des si nombreux tenanciers de café devaient être aussi (au moins pour la plupart d'entre eux) en réalité des abonnements collectifs de leur clientèle habituelle (22). Dans le Midi, au siècle dernier comme aujourd'hui, il y a peu de différence entre un cercle proprement dit et le groupe à contours mal délimités que constituaient les clients habituels d'un lieu public.

Mais à vrai dire, avions-nous besoin de cette statistique pour « démontrer » que le prolétaire ne s'abonnait pas au *Démocrate* ? L'analphabétisme d'une part, la modicité des ressources comparée au coût du journal, d'autre part, devraient suffire à nous le faire présumer. A une époque où un bon salaire journalier était de

---

(20) Même remarque que plus haut. Les localités les plus riches en abonnés, sur cette liste certainement partielle, sont Draguignan (7), Cuers (6), Besse et La Garde-Freinet (5), etc.

(21) ..et l'on sait qu'à cette époque les élus, même d'extrême-gauche, étaient très rarement des travailleurs manuels.

(22) Abonnements collectifs, c'était déjà la caractéristique de la diffusion de la presse avant 1848 : voir l'article cité de J.-J. Letrait. On notera la continuité.

2 francs, un salarié ne pouvait guère déboursier les 30 francs d'un abonnement annuel. Et la vente au numéro ? Celle-ci n'était guère possible qu'à Toulon, on le comprend. Mais chose curieuse, la vente au numéro était encore si peu dans les mœurs du temps que ni le *Démocrate*, ni le *Toulonnais*, ni la *Sentinelles* ne portaient imprimés sur leur feuille l'indication d'un prix de vente. Cette mention n'était pas apparemment, dans les traditions de la presse. Ce qui signifie que la vente au numéro est ici un fait nouveau, d'ailleurs entravé par les autorités, comme nous le verrons ; c'est un phénomène démocratique et urbain en voie d'apparition.

Si donc, comme on nous l'affirme, le *Démocrate* parvenait aux « basses classes », ce ne pouvait être qu'*indirectement*. Le nombre des abonnements collectifs dans la liste que nous avons étudiée (28 cafés, 22 sociétés, soit 50 sur un total de 124, soit environ 40 %) va dans le même sens. La presse démocratique ne peut toucher le petit peuple que *collectivement*, et grâce à l'*intermédiaire* des cadres que fournissent à la démocratie les couches sociales plus aisées. Et de cela nous avons maintes confirmations, dont certaines d'ailleurs relatives à d'autres journaux de gauche, marseillais ou parisiens. Le sous-préfet de Brignoles, le 14 décembre 1849, signale un nommé Roux qui, au café rouge, « lit à haute voix la *Réforme* et la commente à ceux qui ne comprennent pas bien » (23). Le commissaire de police de Draguignan, le 10 du même mois, rapporte que la veille au soir à la Société de Prévoyance, il y avait à peu près 200 personnes ; les uns assis, buvaient et jouaient aux cartes ; les autres écoutaient la lecture à haute voix de la *Réforme* (24). Le capitaine de gendarmerie dénonce une chambrée (25) du Luc, située rue du Four : « Elle reçoit le *Démocrate du Var*, qui est lu tous les soirs à haute voix aux ouvriers, lorsqu'ils rentrent de leurs travaux d'atelier ou de campagne, par le nommé Dorne Victor, fournisseur, qui est le principal meneur de cette chambrée, homme très entreprenant et notoirement connu par la violence de ses opinions démagogiques » (18 juillet 1850). Sur une autre chambrée de la même bourgade située place Modène, le même rapport dit qu'on y

(23) Archives du Var, 4 M. 16.

(24) Voir note 23.

(25) On appelait chambrée, dans le Midi provençal, les cercles des gens du peuple, ouvriers ou paysans. Sur leur nature, leur fonction, leurs origines, nous nous proposons de revenir longuement dans d'autres travaux.

reçoit le *National* « qui est souvent lu en commun et à haute voix ». Toujours au Luc (26), c'est pendant la pause de midi et dans l'atelier de l'apprêteur de chapeaux Nicolas qu'un grand nombre d'ouvriers ont l'habitude de se réunir pour entendre les « principaux meneurs » lire et commenter le *Démocrate*. Un dernier exemple, pris cette fois dans un petit village : on est en avril 1850, à *Brue-Auriac* (27). Dans une chambrée, Brunache, conducteur de travaux sur le chantier de la route départementale n° 6, lit à voix haute et commente le *Peuple* (c'est le journal démocrate de Marseille, car Brunache est originaire de Trets (Bouches-du-Rhône) et le rapport de gendarmerie indique :

« Cette lecture surexcite et exaspère (28) les membres de cette société, qui sont presque tous illettrés, ainsi que de nombreux ouvriers étrangers, qui travaillent en ce moment à la route départementale n° 6 et qui y sont admis. »

Nous pourrions multiplier ces citations.

Comment, d'ailleurs, faire autrement la propagande ? le décalage était évident entre l'ignorance de la plupart des hommes du peuple et le caractère déjà discursif, intellectualisé d'un article de presse. Ce décalage était, même à Paris, un souci pour les démocrates qui se voulaient les plus lucides, et la récente publication du journal de Michelet vient de nous en apporter une curieuse preuve : le grand historien ayant constaté dans les rues de Paris des manifestations bonapartistes esquissées par des ouvriers, en fut effrayé : le bonapartisme des hommes, comme le catholicisme des femmes, lui parut un signe d'infantilisme, d'immaturation politique, qu'il faudrait vaincre à tout prix, et sans retard, et rentré chez lui il prit la plume pour écrire à Béranger, et lui exposer tout un plan très concret d'éducation démocratique des masses (29) :

« ...Je disais, en décembre 1847 : la presse n'atteint pas le peuple. En effet, vous le voyez, elle est, en ce moment, d'un côté, et les masses de l'autre...

(26) Toujours Archives du Var, 4 M. 16.

(27) Même source.

(28) Il faut sans doute comprendre que la lecture exaspère leurs sentiments révolutionnaires. (Si elle les exaspérait contre le lecteur, l'auteur du rapport ne manquerait pas de le signaler avec joie.)

(29) Michelet : *Journal 1828-1843*. Paris, Gallimard, 1959, édition présentée par M. Paul Vialaneix, qui cite ce texte en note à la page 928.



« Les masses ne savent pas lire et ne veulent pas lire parce que c'est une fatigue pour l'homme peu habitué. Il faut que la République agisse sur ces masses, pour exiger la lecture, qui est impossible aujourd'hui. Les journaux, bibliothèques circulatoires, école d'adulte, etc., agiront, mais à la longue. Je voudrais quelque chose qui agit immédiatement. Je ne vois que trois moyens. D'autres les trouveront ridicules; vous, qui connaissez si profondément le peuple, vous les jugerez peut-être les plus immédiatement puissants qu'on puisse employer.

1) Des clubs de lecture publique, où le meilleur lecteur lise pour tous un bulletin en deux parties, l'une centrale émanée du gouvernement, l'autre locale émanée du département et qui intéressera les paysans... », etc...

(Les deux autres moyens étaient l'affichage d'affiches en très gros caractères et coloriées, et le colportage de chansons...)

La proposition de Michelet n'eut aucune suite officielle (au 16 juin 1848 les républicains de la veille étaient bien près de perdre totalement le pouvoir) mais, on le voit, elle n'était pas si dépourvue de réalisme, quant à la forme... On est frappé en tout cas par la similitude entre ce qu'il concevait comme souhaitable dans son cabinet de travail et ce qui se passait en fait dans les lointaines campagnes du Var et sans doute ailleurs. Haussmann, pour sa part, ne doutait pas que la lecture du *Démocrate* dans les chambrées fût le principal moyen d'extension de l'influence des idées montagnardes. Dans ces « cercles de bas-étage », écrit-il dans ses *Mémoires*, « le parti rouge ne manquait pas, depuis 1848, de faire parvenir gratis à toutes la *Voix du Peuple* de Marseille et le *Démocrate du Var* qu'un de ses affiliés lisait et commentait à haute voix » (30).

Comme souvent, Haussmann exagère, grossit le trait (31) : l'envoi gratuit de la presse rouge aux chambrées n'était pas universel; il y avait des chambrées abonnées, et le *Démocrate* prenait, nous le verrons, beaucoup de peine pour obtenir des abonnements; d'autres bénéficiaient d'envois gratuits, de propagande, mais dans les limites permises par une souscription ouverte à cet effet dans

(30) *Mémoires*, tome 1, page 300 et suivantes.

(31) ...sur tout ceci, ses *Mémoires* et l'article déjà cité à leur propos.

les bureaux du journal (32). Les difficultés financières du journal sont trop patentes pour qu'on puisse supposer une gratuité systématique. Haussmann par contre n'hésita pas à organiser lui-même l'envoi aux chambrées, gratuit et universel cette fois, de la presse conservatrice réunifiée par ses soins (33), afin d'essayer de faire contrepoids à l'influence démocratique en lui empruntant sa méthode, tant il apparaissait que le petit peuple ne pouvait alors être efficacement atteint que par cette voie. Bien entendu cette voie, celle qui passait par les groupements, depuis les cercles organisés jusqu'aux cabarets ou aux réunions éphémères sur les ateliers et chantiers, n'était pas la seule, et n'excluait pas la classique propagande individuelle. Le 10 décembre 1849, le juge de paix du canton de Solliès-Pont dénonce au Procureur de la République de Toulon les instituteurs du canton, qui tous, à deux exceptions près seulement, sont des propagandistes socialistes, et dangereux parce que méfiants :

« Ils diffusent le *Démocrate*, la *Tribune*, la *Réforme*, non en plein vent ou en grande réunion mais à toute occasion, dans l'atelier, sous la cheminée, et dans la confiance du tête à tête » (34).

Et la suite de la lettre montre qu'ils s'adressent surtout aux cultivateurs endettés, à qui ils assurent que le premier acte de la République rouge sera la création de bons hypothécaires à 2 % d'intérêt seulement. Les abonnés individuels que nous avons vus plus haut, il faut sans doute se les représenter ainsi, tantôt parlant sans cesse aux gens du peuple au hasard des rencontres individuelles, tantôt lisant le journal à tout un auditoire dans les sociétés qu'ils fréquentent, quand celles-ci ne sont pas elles-mêmes abonnées.

Reste à savoir comment se faisait la liaison entre l'état-major toulonnais du journal et ses diffuseurs et lecteurs, de Toulon d'abord, ensuite et surtout des bourgs et villages du département. C'était le fruit d'un travail acharné, constamment à refaire parce que toujours entravé par la police (cette police dont les renseignements, il faut bien le dire, sont aussi précieux à l'historien du

(32) *La Démocratie*, n° 51, du 26 juin 1849.

(33) Dans ses *Mémoires*, *ibidem*, tous les détails sur l'opération, dont j'ai trouvé confirmation dans les archives.

(34) Archives des Bouches-du-Rhône, 12 U. 2.

xx<sup>e</sup> siècle qu'au préfet du XIX<sup>e</sup>). De ce travail les exécutants étaient des ouvriers, et il faut le souligner, comme nous avons souligné plus haut que les cadres locaux étaient artisans, commerçants ou bourgeois. L'un des meilleurs historiens de l'insurrection de 1851, Noël Blache, a bien dit nettement (35), que c'était les ouvriers de Toulon qui avaient par d'inlassables déplacements gagné les environs à la cause démocratique, mais sans ajouter d'autres précisions. Nous pouvons indiquer que dans cette propagande la diffusion du journal tenait une grande place, et que le journal employait surtout pour cela — comme il est bien naturel — (36) les ouvriers républicains révoqués de l'arsenal au cours de la période de réaction qui marqua le reflux de la révolution de 48.

Mais, j'insiste, il faut distinguer Toulon et le département. A Toulon le premier procédé utilisé, le plus simple, fut la vente à la criée dans les rues. A quel prix, j'ai déjà dit que nous l'ignorons. Mais ce mode de vente adapté à la clientèle populaire ne put durer longtemps. La première loi restrictive à l'égard de la presse et l'application plus restrictive encore faite par le préfet semblent y avoir veillé : le 8 septembre 1849 le *Démocrate* écrit en première page qu'on fait tout pour ruiner les feuilles démocratiques, que ses lecteurs peu fortunés, incapables de trouver la somme nécessaire à l'abonnement, achetaient chaque jour le numéro à des distributeurs, mais « depuis la nouvelle loi sur la presse, il n'a pas été permis à ces malheureux, dont quelques-uns sont pères de plusieurs enfants, d'exercer leur profession faute d'autorisation. Cependant la loi n'a pas supprimé les vendeurs et colporteurs de journaux et autres écrits imprimés; elle les a soumis seulement à une autorisation, qu'ils ne peuvent obtenir. Les journaux démocrates sont donc privés d'une ressource indispensable, et pour notre compte nous pouvons affirmer que cette loi « paternelle » et « libérale » a réduit notre vente journalière de 4 à 500 numéros ».

Retenons au passage ce dernier chiffre qui, sans qu'on puisse évidemment le prendre au pied de la lettre, est une des rares indications que nous ayons sur l'ordre de grandeur du tirage. Le *Démocrate* s'efforça de pallier ces difficultés, d'une part en ouvrant

---

(35) Au début de son *Histoire de l'Insurrection du Var*.

(36) ...et comme fait encore aujourd'hui son successeur politique à Toulon.

une souscription parmi les lecteurs plus aisés pour permettre de couvrir les frais d'abonnement de quelques-uns au moins des lecteurs quotidiens perdus; d'autre part, et plus efficacement sans doute, en organisant au domicile de quelques amis des points de vente fixes (il disait des « dépôts de journaux »). Les numéros suivants du journal donnent chaque jour la liste de ces demeures ou boutiques où l'on peut aller l'acheter au numéro, au lieu des vendeurs de rues interdits (37). Que cette interdiction ait gêné le *Démocrate*, nous le savons aussi par le Procureur de la République, qui s'en félicite en l'annonçant au Procureur Général (38).

Mais il y avait aussi une autre forme de vente des périodiques, le colportage, c'est-à-dire la vente sans criée publique; elle était autorisée à la fois pour vivre et pour servir leur cause, par certains des anciens ouvriers dont je parlais : deux noms nous sont parvenus, à l'occasion de poursuites dirigées contre eux, celui de Chauffel (39), ouvrier renvoyé de l'arsenal, et celui de Th. Desoye (40) qui était, lui, un typographe parisien (41), qui avait monté en 1848 une association ouvrière (nous dirions coopérative) de production que le gouvernement républicain avait encouragée, puis qui, dans la période de réaction, était venu, je ne sais pourquoi, se fixer à Toulon. Les journaux (car il ne s'agissait pas exclusivement du *Démocrate*, mais aussi de la presse populaire en général) ne pouvant pas leur assurer des commissions ou ristournes suffisantes pour vivre, ils plaçaient aussi des livres ou brochures. Nous savons ainsi (42) que Chauffel avec la *Voix du Peuple* (dont il diffusait paraît-il 100 numéros par jour!) plaçait des almanachs et les *Confessions d'un Révolutionnaire* de Proudhon ; ceci en décembre 1849. C'est le 4 mai 1851 que la police saisit chez Th. Desoye (43) 134 *Murailles Révolutionnaires*, 6 *Evangelies du Peuple*, 30

(37) Il y en a six à Toulon :

- chez le citoyen Burles, 9, rue des Bonnetières.
- chez le citoyen Ledroit, 12, rue de la Croix.
- au magasin de chocolat, 2, rue d'Astour.
- sur le Port, au *Pauvre Diable*, près de la Patache.
- au 1<sup>er</sup> étage, 25, rue de la Comédie.
- au *Café du Nord*, place au Foin.

(38) Archives des Bouches-du-Rhône, 12 U. 2 (décembre 1849).

(39) *Ibidem* 12 U. 3.

(40) Archives du Var, 4 M. 17.

(41) Si du moins il s'identifie à l'ouvrier de ce nom mentionné par M. O. Festy, dans son étude sur les *Associations ou vrières encouragées par la II<sup>e</sup> République*.

(42) Note (40).

(43) Même référence que dans la précédente note à son nom.

*Chants et chansons* de P. Dupont, 20 *Catéchismes Socialistes*, 5 *Loisirs d'un proscrit* de Félix Pyat et 2 *Histoires de la Conspiration* de Babeuf. Il est permis de penser que le *Démocrate* à Toulon et peut-être aux environs utilisait largement le colportage.

Pour le département par contre, le journal partait par la poste, et le travail consistait donc avant tout à recruter les abonnés. C'est à ce travail que se consacrait en permanence un employé salarié du *Démocrate* et qui était lui aussi un ouvrier révoqué de l'arsenal, assez notoire figure du temps, Pierre Arambide (44). Notoire ? Il était tout de même conseiller municipal de cette grande ville, conseiller nommé d'abord à titre provisoire lorsque les premiers commissaires républicains voulurent mettre des ouvriers dans la municipalité, puis élu à la première application du suffrage universel. Il était contremaître serrurier, métier et grade importants, ce qui ne l'empêcha pas d'être révoqué. C'est alors qu'il entra au *Démocrate*. Ses déplacements (45), ses visites, ses rencontres, sont un des principaux éléments des rapports que la gendarmerie ou les fonctionnaires zélés adressaient au Préfet. On le suivait partout, dans l'idée qu'il semait partout des complots et des sociétés secrètes et que son rôle avoué n'était que la couverture de ces machinations; il voyage « sous le prétexte de chercher des abonnements », écrit-on en novembre 1850 (46). Que faut-il en penser ? il n'est pas douteux que les liaisons nouées à l'occasion du journal pouvait servir pour d'autres formes d'action et de liaison politique; mais la collecte d'abonnements n'était pas qu'un prétexte; c'était bel et bien aussi un besoin politique et financier pour le *Démocrate*. C'est dans la poche d'Arambide que se trouvait la liste que nous avons analysée plus haut. Mais nous avons aussi sur sa manière de procéder un rapport saisi sur le vif et qui émane d'un adversaire politique; ce témoin qui appartient au camp des hommes obsédés par la peur des rouges, et des sociétés secrètes, reconnaît que la presse est bien un but réel pour Arambide. Il s'agit d'un nommé

(44) Passim Archives Départementales du Var, 4 M. 16, 17, 18, et le *Démocrate*. Arambide est aussi mentionné par les historiens de l'insurrection du Var, consécutive au complot de décembre 1851. Commandant du détachement d'arrière-garde de la petite armée démocratique, son incapacité militaire contribua sans doute à avancer la défaite, sans la déterminer.

(45) Dont le *Démocrate* parle souvent, et quelquefois pour appeler ses amis à la vigilance en face de provocateurs ou d'escrocs possibles, qui usurperaient la qualité de représentant du journal. (Voir, par exemple, le numéro du 14 avril 1850.)

(46) Archives du Var, 4 M. 16, novembre 1850.

Félix Roux, 57 ans, propriétaire, qui dépose devant le Procureur de la République de Toulon au cours de l'enquête tendant à la fermeture d'une chambrée au Puget de Cuers (47).

« Il y a quinze jours à peu près est venu dans la commune du Puget un individu du nom d'Arambide qui a séjourné ici pendant huit jours. Il s'est présenté dans plusieurs chambrées et notamment au hameau de la Fous, dans la chambrée qui se tient dans la maison Turle et qui s'appelle la chambrée des lutteurs. Je me trouvais là accidentellement car je ne fais partie d'aucune réunion, et j'entendis les paroles prononcées par Arambide. Il sollicita vivement un abonnement au journal le *Démocrate du Var*, qui était d'après lui le journal du pauvre, qui les éclairait sur leurs droits et les instruisait sur tout ce qui pouvait les intéresser ; il ajouta que les riches les feraient labourer (48), s'ils ne voulaient pas se mettre d'accord pour faire prévaloir leurs droits. Il parla aussi de l'oppression que l'on voulait faire peser sur le pauvre, sans que je puisse rappeler exactement les paroles dont il s'est servi ; comme ces discours me déplaisaient souverainement, parce qu'ils me paraissaient s'adresser aux mauvaises passions, je me retirai avec mon jeune fils et je n'entendis pas la suite. »

On ne peut dissocier, on le voit, travail financier et diffusion des idées. Encore fallait-il d'abord que notre missionnaire atteigne la chambrée, lieu privé, clos, sans pignon sur rue, simple chambre à l'étage d'une quelconque maison particulière. Ce ne pouvait être que par une filière de relations, parfois difficile à nouer quand il s'agissait d'un village touché pour la première fois. Dans ces « cercles de bas étage » comme dit Haussmann, il fallait, comme dans les autres cercles, être introduit par un ami adhérent, qui puisse vaincre la réserve des villageois vis-à-vis du messager de la ville. Mais les amis de la République démocratique et sociale, comme on disait, se dévouaient pour cette mise en relations, à la grande irritation des autorités. En novembre 1850 (49) la gendarmerie dénonce au préfet le maire de *Carnoules*, « coupable » d'avoir lui-même introduit Arambide dans une chambrée.

Dernier aspect de ce travail : accessoirement il semble que le *Démocrate du Var* ait bien tenté de se substituer, dans ce département, aux autres journaux démocratiques de Paris, pour unifier le camp des montagnards de la région, et élargir sa base de soutien

(47) Archives Départementales du Var, 8 M. 16-16.

(48) Comparer ce propos qu'aurait tenu à Napoléon, revenant de l'Ile d'Elbe, les paysans des Alpes : « les nobles voulaient nous atteler à la charrue... » (cité par Jean Bruhat, *Histoire du Mouvement Ouvrier Français*, tome I, page 174).

(49) Archives Départementales du Var 4 M. 16.

financier; du moins il semble que, provoquée ou spontanée, l'évolution ait tendu dans ce sens; le 3 mai 1851, le juge de paix de Besse (50) indique qu'il arrive depuis quelque temps beaucoup moins de journaux socialistes de Paris, mais que depuis sa réapparition, « le *Démocrate du Var* est de nouveau très répandu dans les campagnes. La seule commune de Besse en reçoit 8 ou 10 numéros ». Notons encore une fois cette confirmation du caractère collectif de la lecture : on considère comme très répandu un journal qui envoie 10 numéros dans un bourg de 1.800 habitants.

Il nous reste à voir à quels obstacles se heurtaient cette diffusion. Les principaux, presque les seuls, venaient de l'administration, dont c'était un des soucis les plus constants. Nous n'insisterons pas sur les procédés classiques, pour mieux signaler un aspect moins connu de cette lutte. On peut atteindre un journal par la loi: le 5 août 1850, le numéro 177 du *Démocrate* annonce que le surcroît de frais occasionné par la loi sur la presse l'oblige à cesser sa parution quotidienne. Préférant maintenir et même abaisser encore son tarif d'abonnements (qui passe à 24 francs) le journal abaisse radicalement ses prix de revient en ne donnant plus que trois numéros par semaine au lieu de cinq ou six. On peut aussi atteindre indirectement un journal en subventionnant et aidant de toute façon son ou ses concurrents. Haussmann, nous l'avons dit, ne s'en est pas privé. On peut atteindre ses dirigeants et rédacteurs, et là encore l'histoire du *Démocrate* est riche, nous l'avons dit, d'épisodes variés tels que saisie, procès, amendes. On peut, nous l'avons vus, atteindre sa vente à la criée. On peut atteindre des colporteurs, qu'ils ne soient pas en règle, ou qu'on surprenne d'eux un propos qualifié de séditionnaire. Arambide, Desoye, eurent ainsi des semaines de prison à purger.

On peut enfin, et là nous devons nous arrêter, atteindre les lecteurs, et spécialement les lecteurs groupés, et cela grâce à la loi des *clubs* (51). Les dispositions générales sont bien connues; les *chambrées* provençales entraient dans la catégorie des associations non politiques et non publiques, et à ce titre étaient autorisées

---

(50) Archives Départementales du Var 4 M. 17.

(51) Là encore témoignage précis d'Haussmann, confirmé par les Archives Départementales du Var 4 M. (correspondance politique) et 8 M. (police des associations).

sur simple déclaration. Mais elles pouvaient, à l'inverse, être dissoutes dès qu'il était établi qu'elles n'avaient plus ce double caractère. On voit maintenant le procédé : s'il est prouvé qu'on y a lu un journal à haute voix, la chambrée a fait de la politique. S'il est prouvé qu'on y a reçu un étranger (Arambide par exemple), la chambrée est devenue « publique » (52). Dans les deux cas, et à plus forte raison si ces deux cas sont cumulés, elle peut être dissoute. Les Archives de la Préfecture fourmillent ainsi d'arrêtés de dissolution. Haussmann n'était pas satisfait pourtant, et il remarque dans ses mémoires qu'une chambrée dissoute n'avait qu'à trouver une autre chambre, un autre nom, un autre président, et se déclarer à nouveau, pour être autorisée; du moins jusqu'au prochain délit. Il y eut ainsi des chambrées qui furent plusieurs fois dissoutes et reformées, mais il y en eut aussi qui se découragèrent, avant même 1851. Ce qu'il faut retenir en tout cas c'est que, au cours de ces trois années de « république sans républicains » qui s'étendent de l'élection du 10 décembre 1848 au coup d'Etat du 2 décembre 1851, *la diffusion de la presse d'opposition a sans doute été aussi gênée par la loi sur les clubs que par les lois sur la presse; tant la vie d'association était essentielle pour la formation de l'opinion démocratique, à cette époque surtout où l'ignorance de la plupart des individus laissait un rôle plus grand que jamais à leurs actions et réactions collectives.*

On voit, pour conclure, quelle liaison intime existe entre l'histoire de la diffusion de ce *journal* et celle du *parti* montagnard. Ce n'est pas vrai exactement au sens où l'entendaient les préfets, procureurs de la République, gendarmes et policiers, pour qui tout démocrate était un conspirateur armé attendant le signal, toute chambrée une société secrète, et tout diffuseur un organisateur de complot, dont le journal n'était que la couverture légale. Mais c'est vrai en cet autre sens plus simple et plus souple à la fois : les montagnards formaient un groupement plus vaste que celui qui résultait de la somme des sociétés secrètes (car il y en avait, des sociétés secrètes, tout n'était pas mythique dans cette notion) (53);

---

(52) Ici nous mettons les guillemets du scepticisme... une maison ne devient pas publique parce qu'on y reçoit un invité ou un visiteur; c'est ainsi pourtant que l'administration raisonnait pour les besoins de la cause.

(53) Intéressante discussion sur ce thème dans un article de M<sup>lle</sup> Christiane Marcellhacy, consacré au département du Loiret pendant la II<sup>e</sup> République (*R. d'histoire moderne et contemporaine*, n° de janvier-mars 1959).



et, en l'absence de tout parti de masse (au sens actuel et sous les formes actuelles de l'expression), c'était le réseau de lecteurs individuels ou collectifs du *Démocrate* qui tenait lieu d'organisation. C'était en particulier ce réseau large et souple qui organisait les élections. Comme le dira un demi-siècle après un célèbre révolutionnaire, sur le point d'entreprendre lui aussi la diffusion de formules politiques nouvelles dans un peuple en grande partie ignorant et fruste, un grand journal populaire n'est pas seulement un « propagandiste et un agitateur collectif » mais aussi un « organisateur collectif » (54). C'est très vrai, semble-t-il, à ce stade de l'évolution politique des classes populaires.

De ce rapprochement l'historien doit pouvoir retenir que l'étude de la presse ne touche pas seulement à celle du mouvement des idées ou à celle de l'opinion mais aussi à celle, plus délicate peut-être, des *mécanismes sociaux de la vie politique*.

Maurice AGULHON.

---

(54) Lénine : *Que faire ?* (page 307 du tome I des *Œuvres Choiesies*, Moscou, éditions en langues étrangères).